

1765.

de P. P. P.
à Rances, et d'un billet de L. 1000. du 14. Dec. dern.
contre Mons. le Lecteur Bernard.

Curiosités naturelles

Mons. De Fauques a proposé une armoire, dont
il a fourni le modèle, pour ranger les curiosités
naturelles à pag. 52. approuvé.

Du 7^e fevrier 1765:

Messieurs du Comité sont chargés d'examiner
le Catalogue des Livres que Mons. le Capitaine
Dusillon offre à vendre & d'en extraire ceux
qui pourroient convenir pour la Bibliothèque
afin de voir si l'on pourra les acheter à un
prix convenable.

L'on remettra à Chacun des Membres de la
société un Exemplaire du Mémoire sur la
Culture des Meuviers blancs imprimé ici,
le reste des dits Exemplaires sera conservé
jusqu'à ce que le seroit & la Bépinière des
Meuviers blancs soient établis, qu'on les
distribuera suivant qu'il conviendra.

Du 7^{me} de Mars.Legumes, mémoire
de M. de Duspi.

Lecture d'un mémoire sur les legumes par M. de Duspi. On le
fera circuler, pour que chaque Membre puisse y faire ses
observations, pour en composer ensuite une instruction pour
le paysan.

Catalogue.

On a produit le catalogue de nos livres, fait par M. Billichody,
on l'en a remercié, arrêté qu'on en donnera à chaque Bien-
faiteur et souscripteur un exemplaire.

Le Mémoire cy après fourni par Mons.
Billichody Chatelain de Beaumes a été lu &
approuvé par Messieurs de la société qui en
ont ordonné l'exécution.

Mémoire pour la Bibliothèque

Il y a plusieurs livres très mal reliés que
Mons. le Bibliothécaire devra faire reliev-
suivant sa prudence pour les préserver d'un
dépérissement.

Il ya quelques feuilles de la Bible qui sont
pourries par les Bords qu'il faudra faire
enlever & y coller du Papier en place.

Nous avons de l'Agronomie & de l'Industrie
6 Vol. imprimés à Paris en 1761: Ce qui
est complet pour cette année là. Depuis
lors nous n'avons que quelques Cahiers de

1763: Rien du tout de 1762: Suivant
l'annonce du Libraire Despillly rue St-
Jacques à la Vieille Poste ou à Bleuze Butte
St Roch rue des Orties au Bureau de

l'Agronomie, il devoit y avoir six Volumes
en 1762: & 9 Volumes pour 1763:

Il convient de prier Mons. De Fauques
allant à Paris de s'informer de ce qui en
est à cet égard, de se charger des Cahiers
Brochés que nous avons de 1763: et de
faire compléter l'ouvrage jus qu'à présent
& enfin de souscrire pour la suite, mais

seulement

Seulement de manière à nous faire —
parvenir l'année complète par Volumes
Brochés, comme le sont les Cahiers, ne nous
convenant pas de recevoir cet Ouvrage
Cahier par Cahier.

Nous avons le Corps d'Observations de
Bretagne en 2 Volumes de 1757. à 1760. —
compris si cet Ouvrage est continué en
acheter la suite.

On en dit de même du Gentilhomme
Cultivateur dont nous avons 4 Volumes.
Paris 1761.

De même du Patriote Artierin dont —
nous avons un Vol. Paris 1761.

On continuera la souscription du Journ.
Econ. de Paris qui vient tous les Mois.
On continuera de même la souscription
pour l'année littéraire.

Nous avons un Vol. in 8°. contenant les
Délibérations de la Société Royale —
Agriculture à Paris 1761: Si l'ouvrage
a quelque suite se la procurer.

Le Journal Encyclopédique que nous —
avons que depuis 1764: Mond. le —
Châtelain des Clés s'est chargé de venir
pour en avoir le commencement de rencontre.

M. le Bibliothécaire doit se procurer —
les premiers 15 jours de Janv. 1764: qui
se sont égarés.

Nous —

Nous avons les Mémoires pour servir
à l'histoire du Comté de Bourgogne. Il
conviendrait de se procurer l'histoire.

Il conviendrait aussi d'acheter l'histoire
Romaine de Rollin avec la Continuation
par Crevier, la Bibliothèque ayant déjà
la manière d'enseigner &c. &c. l'histoire
ancienne.

Comme nous avons les nouv. Mémoires
du Baron de Bollnitz, on devrait se
procurer les précédents.

M. le Bibliothécaire ne devra pas oublier
de faire insérer au dernier Volume des
Daniens, la Table des Matières qui en
est séparée.

On pourroit acheter l'année littéraire —
de son commencement jusqu'à la fin de
1758: s'il s'en présenteoit l'occasion à très
bon marché.

Du 4. d'Avril

La Société a chargé M. le Secret. Baillival
Haldimand de faire semer, sous sa direction, les graines
& menues, que nous avons reçues d'Italie.

Livres à acheter

Arrêté d'acheter les livres qui suivent
Histoire du Peil par l'Auteur du Spectacle de la Nature.
L'Ami des Hommes et tous les ouvrages de M. de Mirabeau.
Manuel des Champs par M. de Chauvallon.

Mémorial d'Agriculture pour le Laboureur, pour le Propriétaire
et pour le Gouvernement, par M. de la Vallée de
l'Etang.

Conseils artificielles par le même.
Art de la teneur des laines, et des étoffes de laine,
en grand et en petit teint, avec une instruction
sur les bouillis par Hellet, Paris 1750. in 12.

Dictionnaire domestique portatif, concernant toutes les
connoissances relatives à l'économie domestique
et morale de par une société de gens de lettres.
Paris 1764. 5 vol.

Code féodalien du Corps de Droit pour les Etats
de l'Empire, le Roi de Prusse.

Les ouvrages de M. de Hamel.
M. de Hamel, Mém. d'Agriculture, et sa Physique
des Arbres.

Notre souhaiterions d'acheter par occasion et à
bon marché.

Les vies des Hommes illustres de Bretagne, traduites en
français avec des remarques historiques et critiques
par M. de Saurin.

Code militaire des Suisses pour servir de suite à
l'histoire militaire des Suisses au service de la
France, par M. le Baron de Quinlauben.
Paris. 1764. 2. vol. in 12.

Histoire militaire des Suisses au service de la France,
avec les pièces justificatives, par le même.
Paris, 1761. 5. vol. in 12.

Abregé Chronologique de l'histoire de France par
M. le Président Henault. la meilleure édition.

Les caractères de Théophraste, avec les caractères ou les moeurs
de ce siècle par M. de la Bruyère.

achat par occasion

Du 18^e Avril 1765:

Cette Assemblée a été convoquée extraordi-
=nairement pour faire l'ouverture d'une Lettre
en date du 5^e du courant, que Monsieur
Bertrand Pasteur à Berne, en qualité de
Secrétaire perpétuel de l'Illustre Société
Economique de Berne a adressée à cette
Société par la Voie de Mons^r. Bourgeois
Notre Directeur.

Cette Lettre annonce que la Brime de
Dix Ducats déterminée pour ceux qui
découvriront la terre à foulon la plus
avantageuse, a paru nous appartenir, notre
terre ayant été trouvée la meilleure, ayant
envoyé en même temps une médaille d'or de
Dix Ducats et une médaille d'argent à son
Coint avec Commission de présenter cette
dernière de sa part à Mons^r. le Docteur
Bourgeois qui lui a fourni un Mémoire
excellent sur la nature & l'usage de cette
terre, comme une marque d'estime & de
reconnoissance.

Et comme l'on remet en même temps
à cette Société le soin de décider, si la
Médaille de Dix Ducats doit appartenir
en tout ou en partie au D^r. M^r. le Docteur
ou aux foulons, l'on en a jugé Cinq
Ducats -

Caisse pour
la Tenue foudon
ajugé à la terre
à M. le Docteur
Bourgeois.

L'arbitrage de la
prime.

Ducats au D^r M^r. Bourgeois, trois au
S^r. Gilliard Maître Peinturier, et deux
au S^r. Thibaud aussi Peinturier à raison
des éclaircissemens qu'ils ont donné au D^r.
M^r. Bourgeois, et des expériences qu'ils ont
faites sous ses yeux.

Le D^r. M^r. Bourgeois, sensible à la
marque de satisfaction qu'il reçoit de
l'illustre Société de Berne a déclaré s'en
contenter de la médaille d'argent, et
destiner les cinq Ducats qui viennent
de lui être adjugés, à l'achat de Livres
pour la Bibliothèque de cette Ville.

Du 1^{er} May 1765: en Comité

Scien des Verm.
D. Mécanique
L'on est convenu avec le S^r. Ecoffey Maître
Sardinier qu'il prend dès aujourd'hui à
sa charge le Semis de Meuriers pour
l'agrandir, le sarcler, transplanter les
plantes trop serrées, l'arroser, faire les
sentiers, en un mot y donner tous les
soins nécessaires, conformément aux
instructions de M^r. Thome, pourquoy
il lui sera payé à la fin de la campagne
à proportion des soins & peines qu'il y
aura donné lui ayant fait espérer une
discretion en cas de succès.

M^r. le D

M^r. le Bibliothécaire est prié de laisser
dans la Chambre de la Bibliothèque tous
les Régistres & Papiers qui la concernent
et en particulier un Livre Journal où l'on
inscrive jour par jour et à leur date
tous les Livres généralement qui se
donnent ou s'achètent.

Du 2^e May 1765:

Mémoire sur la
culture de plantes
potagères, et légumes
Mons^r. le Docteur Bourgeois a fait
Lecture d'un Mémoire qu'il a composé
concernant la Culture des Plantes
Potagères et des Légumes du Paysan
dans le Pays de Naud; Lequel Mémoire
circulera chez tous les Membres de la
Société, qui y feront leurs observations;
Après quoy il sera rendu à M^r. le Docteur
Bourgeois pour y faire les Changemens
& Corrections qu'il trouvera convenables, &
en faire ensuite une seconde Lecture à la
première Assemblée.

Du 6^e Juin 1765:

Arrêté que la Société prendra la
Gazette d'Agriculture dont on a lu le
Prospectus.

Du

Du 25. Juillet 1765:

Bieme. M. le Secrétaire est chargé d'écrire à Monsieur le Capitaine Wildermeth à Bieme pour savoir la manière dont la Soc. de ce dit lieu s'est prise pour l'établissement de sa pépinière de meuniers blancs.

Conférence sur les meuniers. M. J. de la Soc. de Bieme ayant consulté notre avis sur les moyens les plus propres d'introduire le meunier blanc à la campagne, nous croyons que le meilleur seroit de proposer des primes pour ceux qui en cultiveroient un certain nombre, ce que M. le Secrétaire est chargé de leur écrire.

Reponse à faire à M. Ranson.

Arrêté qu'on répondra à M. Ranson ce qui suit: on achètera le *lettre de Fréron* en 13. vol. Zurlauben, Code militaire, on ne le veut qu'à bon marché, de rencontre, la dernière édition in 4. si tant est qu'il y en a une de ce format.

On ne veut pas les caractères de *Théophraste*, Monsieur Verdelhan en ayant fait présent à la Bibliothèque; ni la *Chronologie du Résident Hainault*; Monsieur le Châtelain Billichodg l'ayant domie.

Le 5. 7. he

Semin de Meuniers. Le semis du printemps dernier ayant manqué, il a été délibéré qu'on en feroit inégalement en différents endroits pour se procurer des graines de meunier Roses, entre autres à Turin, Lion, Laufame etc.

Plantation de Meuniers

On fera venir de Laufame, Vevey, ou Geneve, deux douzaines de Meuniers Roses entés pour les planter encore avant l'hiver, afin de se procurer des graines.

M. le Cap. de Traitorenns a bien voulu se charger de ce semis, et en son absence M. de Semoret.

Garene

Mons. de Traitorenns s'est chargé de parler à Monsieur Favre à Orbe, pour fournir les moyens d'établir la garene, en consultant sur ce sujet M. Delespert au dit Orbe.

Ranson

Mons. le Secrétaire s'est chargé d'écrire à Monsieur Ranson en conformité de la délibération du 25. Juillet.

Tableau de population.

Mons. le Directeur a produit un Tableau de la population de la Ville et du Bailliage d'Yverdon par nombre de ménagers, telle qu'elle étoit en l'année 1564. et telle qu'elle s'est trouvée en 1764.

Par la comparaison de ces états il paroît que le nombre de focagers, soit ménagers, a doublé à peu près dans ce Bailliage depuis deux siècles. Il paroît aussi que la proportion proportion des focagers aisés à celle des pauvres étoit à peu près comme 2. à 1. en 1564: et comme par l'état pris en 1764. cette proportion se trouve comme de 6. à 1. il résulte que le nombre des pauvres a diminué de la moitié. Ainsi que la population a augmenté de la moitié, et la pauvreté a diminué de la moitié.

Memoire sur le parcours et partage des communs

M. le Directeur Bourgeois, Châtelain de Clés, et aspersun Bailliad, a fait lecture d'un memoire qu'il a composé sur le Parcours et partage des fonds communs, pour être remis au greff Bailliad d'Yverdon, par ordre du Souverain adressé à tous les Châtelains.

Du 30. g. he en Comité

Création d'un nouveau Président

Monsieur Victor de Gingins, Seigneur de Moins, ancien Seigneur Bailliad d'Yverdon, ayant fini sa Préfecture et par conséquent quitté sa qualité de Président de cette Société;

il a été délibéré qu'il soit fait une Députation du Comité présentement assemblée à M^{rs} Jean Jacques Wagner, actuellement Sieg^r Bailif d'Yverdon, pour lui proposer de remplacer le Sieg^r Bailif son Prédécesseur dans la 2^{te} charge de Président et en conséquence, M^r Billichardy, Chef de Baulmes, Vice-Directeur de la Société, a été chargé de lui en faire la proposition.

Députation au Sieg^r Bailif

La Députation étoit composée, Du dit M^r le Châtelain de Baulmes, M^{rs} de Fauques, M^{rs} le Cap. de Traitonens, et M^{rs} Bourgeois de Longuille, dont le résultat a été que le dit Sieg^r Bailif a accepté gracieusement la charge de Président.

Du 5. de Dec.

N. de Loterie

La Société a pris, dans la Loterie de Berne, établie pour l'introduction des mûriers, les N^{os} 999. 3316. & 3392.

Comis de cochons

M^{rs} le Vice-Directeur a produit plusieurs Certificats de Villages des environs, portant nourris de cochons, entrepris par des particuliers pour concourir au prix proposé à Berne.

Bunphus d'Italie

M^{rs} de Fauques a apporté de Brienne en Champagne des boutures de Bunphus d'Italie, pour essayer si cet arbre, tant vanté pour son utilité, pourra réussir dans notre climat. M^{rs} le Colonel Roguin en a planté.

Curiosité de M^r Berfeth.

M^{rs} Berfeth, dit de Santes, a fait présent pour la Bibliothèque de deux poissons volans et d'un millepied conservés dans de l'esprit de vin. Plus, une cage curieuse où l'oiseau paroit vivre au milieu de l'eau avec des poissons.

Du 9. de Janv. 1766.

Comptes

Lecture du Compte de M^r le Secrétaire Hallimand, approuvé et corroboré. Redoit 2. 21. 8. 9. outre 35. francs et un Billet de 600. fr. que doit M^{rs} le Docteur Durnand. Les quittans relatives au compte ont été remis et déposés à la Bibliothèque.

Présent de M^r le Doct. Bourgeois

M^{rs} le Doct. Bourgeois a fait présent du Journal des Savants ^{dis à 1765. appris} depuis 1744, pour suppléer à ce qui nous manque du dit Journal. En reconnaissance ses deux Neveux sont admis à la souscription à vie.

Du 6. Fevr.

M^r Felix

Lecture de la lettre de M^{rs} le Capitaine Felix à la Société, au sujet d'un présent de 152. volumes fait à la Bibliothèque, dont les motifs sont très obligeans pour la Société et la Ville. Elle sera communiqué au Noble Conseil de cette Ville. M^{rs} le Président s'est chargé de l'en remercier par lettre, et de le prier de la part de la Société d'y accepter une place et le droit de souscription à vie.

M^r Jaucand

Lecture de la lettre de M^{rs} le Pasteur Jaucand, où il promet pour notre Bibliothèque 28. vol. de la Bibliothèque ancienne et moderne par le Clerc, et la Bibliothèque Britannique, s'il peut la compléter. M^{rs} le Chât. de Baulmes s'est chargé de l'en remercier par lettre, et de lui annoncer que par due reconnaissance il est admis à la souscription à vie.

Arbres doubles et simples.

La Société a prié M^{rs} de Champvent de dresser un Mémoire sur les arbres doubles et simples, pour convaincre par des raisons solides le peuple de la Campagne de la présence que ces derniers valent sur les premiers.

Du 6. Mars.

Arrêté de compléter le journal de Paris, et d'en donner la commission à M. le Professeur Felice. par les 8. derniers mois de 1767. et toute l'année 1768.

Avril.

Remerciement

Lecture d'une lettre de M. de Tscharnes de Bâle, au nom de la Soc. de Bâle, où il remercie notre Société des primes qu'il a prise pour la distribution des billets de loterie qu'il nous avait remis, en quoi elle s'est distinguée particulièrement. Les billets acquis pour notre Société, à pag. 61. sont fort blancs.

Primes remportées

Abraham du Comté de Montcherand, David Margot de Vuittebois, David Schneider de Valais, dont nous avions envoyé à Bâle les attestations au sujet des cochons qu'ils ont nourris, ont remporté les primes proposées pour cet objet par la Soc. de Bâle.

Muriers

La Soc. a renvoyé de l'automne la plantation de muriers blancs; on se propose d'en faire venir de M. de Thome.

Livres achetés

Rapport des livres achetés à l'usage de M. Basset, approuvé.

M. Mingard

Arrêté que M. Mingard, ministre à Genève, soit prié d'accepter une place de membre honoraire parmi nous.

Garenne

M. de Chat. Dillechod et M. de Docteur Bourgeois sont priés de traiter avec M. Combe, pour planter de la garenne dans le terrain que la ville nous a accordé.

Du 1. May

Départ de M. Bâlemeister.

Monsieur Petit-maitre étant devenu Conseiller de cette ville, il a demandé son départ. La Société le remplacera à la première assemblée.

Garenne

Convention faite avec le Sr Benjamin Combe. Le fôsigère s'engage à préparer le terrain convenablement et à planter la quantité de garenne que Messieurs de la Société économique trouveront à propos, et de lui à farder et soigner les plantons, et faire tout l'ouvrage nécessaire pour une bonne culture pendant le courant de cette année, suivant que l'on est convenu verbalement pour le prix de trois batz la toise carrée, et dix batz par cent de plantons de garenne, que l'on prendra de lui, le tout au contentement de la dite Société, en foi de quoi je me suis signé, à Yverdon, le 27. avril, 1766. Signé Benjamin Combe.

Du 5. Juin.

M. Mingard.

Monsieur le Pasteur Mingard nous a fait l'honneur de siéger aujourd'hui pour la première fois dans notre assemblée.

Muriers.

On a semé la graine de murier que nous avons fait venir de Lion, de même que celle de Turin, cette dernière n'a eu tout point réussi, pas une plante n'ayant levé; celle de Lion au contraire a très bien réussi.

Garenne.

La garenne est aussi en bon train, y ayant actuellement plus de 2000. plantons de plants.

Bepinière.

Arrêté d'acheter le terrain qui se trouve à côté de celui que

Messrs de la Ville nous ont accordé, appartenant à des Particuliers, pour avoir une étendue assez considérable pour une pépinière de marais. La commission en a été donnée à Messrs le Cap. de Traitorrens.

Bibliothèque, Loterie.

À la prochaine rentrée de Septembre on parlera de la continuation du Catalogue de la Bibliothèque, de même que d'une seconde Requête pour obtenir la permission d'une loterie.

Gravure

Mons. Mingard lira le mémoire sur la gravure imprimé dans le journal de Paris 1766. et si il y a quelque chose à dire il le demandera de ses connaissances en Hollande.

Du 11. Dec.

Bureau

M. David Gamaliel Petitmaître a été accepté & désigné pour Commandeur de la Société en la place de son Cousin Petitmaître.

Letr de L. E. E.

Lecture a été faite de la lettre suivante de L. E. E. du 20. 7^{bre} 1766. Touchant les Soc. economiques, à la quelle on se fera un devoir de se conformer comme du passé. Tenorifié à pag. 76.

Loterie

Le Comité dressa un projet de Requête pour solliciter de nouveau de L. E. E. la permission de faire une loterie en faveur de la Bibliothèque, et de supplier de nous accorder le surséant de la leur.

Monsieur le Chef. de Baulmes a produit un certificat de Pierre David Jacquillard, habitant de Cronca, portant qu'il a nourri 8. cochons, dont il en a mis 6. en engrais.

Mons. François Jazy de Taud, Capitaine et Membre du Conseil souverain de France, nous a fait l'honneur d'assister ce jourd'hui à notre assemblée.

Du 12. Fevr. 1767.

On a fait lecture d'une lettre de Messrs. Tscharnes Lettre de M. Tscharnes de Bellevue; on la trouvera tenorifiée ci-après, fol. 72.

Comptes de M. Haldimand

On a examiné les Comptes de M. le Sect. Bailly. Haldimand, lesquels ont été approuvés et corroborés. Les Reues montent à 357. fr. 18. 9/12 et les Livances à 317. fr. 9. 3/4. il est resté par conséquent L. v. 9. 3.

Les 8 Ducats de M. le Docteur Bourgeois à pag. 60. non compris les restes de Cap. de L. 400; ni par M. le Doct. Burnand. Les quittances sont déposés à la Bibliothèque.

Requête p. la Ville.

Lecture de la Requête, composée par M. le Chef. de Baulmes, pour L. E. E. en faveur de la Bibliothèque. On la trouvera tenorifiée ci-après. à pag. 77.

attestat de cochons

Mons. le Chef. de Baulmes a produit plusieurs un attestat en faveur d'un Particulier de Wittelsbauf, pour avoir nourri un certain nombre de cochons.

Catalogue.

Messrs. le Chef. de Baulmes, Verdethere, Cap. de Traitorrens et Brungois de Longuille, sont nommés pour continuer le catalogue de nos livres.

Translation Voy. pag. 69.

À Messieurs et Consils de la Ville de Berne, notre
salutation promise très Noble et très Noble Ballif.

Vous apprenons que tout comme il s'est établi icy &
quelques années une Société Economique dans
notre capitale, il se trouve aussy que dans divers
Endroits de notre Pays, & notamment à Yverdon
dans votre Balliage, il s'y est pareillement établi
unes de ces sortes de Sociétés; Et comme en les
tolerant nous ne pouvons pas permettre que dans
ces Sociétés il s'y traite d'autres matières que celles
qui ont rapport a la culture des Vignes, des champs,
et des Prés, comme aussy ala Perfection des Arts
et Professions, d'une part, et de l'autre sans que
nos Ballifs y assistent ou du moins qu'on leur fasse
voir tout ce qui s'y sera traité; C'est pourquoy
nous avons voulu vous ordonner par les Presentes
comme étant notre Ballif a Yverdon, de faire part
sans perte de temps de votre volonté a la dite
Société Economique de votre Balliage, d'un côté
& de l'autre vous vous trouverez autans que faire
se pourra dans les assemblées ou du moins vous
vous ferez produire ce qui s'y sera passé, & avec
cela vous aures pour point de vue, & ne permettrez
pas qu'il s'y traite d'autres matières que les sus
mentionnées; Et si on vouloit entreprendre
d'autres affaires & particulièrement de celles
qui nous regardent ou notre Gouvernement
notre ordre est que sans autre vous les défendiez
& que vous nous en donniez avis sans perte de temps
De quoy vous êtes avisés pour vous y conformer
et le faire insinuer convenablement pour l'Instruction
future. Dieu avec vous.

Donné ce 20^e 7^{bre} 1766.

Voy. pag. 70.
Lettre de Monsieur B. Tschanner de Bellemie.
du 5^e Janv. 1767.

Messieurs

Je dois avoir l'honneur de vous demander la note de vos
mémoires, Elections, et délibérations, passées dans vos
assemblées dans le courant de l'année 1766. pour en avoir le
recueil de la Société de Berne. Je dois en même tems
vous prier d'agréer nos remerciements, les plus pressés,
pour les Lumieres & les secours que vous nous avez
prêtés jusqu'icy; Nous vous prions Messieurs de nous
les continuer; Sans leur concours, avec le courage le plus
soutenu, nous ne pourrions espérer que peu de fruits de nos
efforts. Le Zèle, d'un bon Citoyen aime a faire un
don ala Société, se fortifie de l'exemple & du nombre
de ceux qui le secondent, & qui lui assurent l'approbation
de cette partie du Public dont nous estimons les suffrages,
si la marche commune de notre travail pas une erreur
de la direction particulière de la Société de Berne,
a mérité quelque blâme nous reconnoissons Messieurs
que que nous devons seuls en être chargés, nous devons
cette Justice a l'esprit qui préside a vos assemblées.
D'ailleurs, a fixer le plan de nos recherches dans
la sphère que nous prescrit une sagesse Supérieure,
mais résolus en même tems de les poursuivre constamment
avec la première application & chaleur, nous vous invitons
Messieurs, avec une entière confiance dans votre Zèle
de ne pas nous abandonner dans notre carrière,
Il nous reste toujours un champ assez vaste pour
occuper toute notre activité & la soutenir par
l'esperance d'avoir été utiles ala patrie.

Dès le premier établissement de notre Société,
nous avons été souvent sollicités de travailler a des
ouvrages élémentaires & systématiques sur la culture

des

des terres pour l'usage de ce Pays. On a d'excellens livres de ce genre en diverses langues, mais la différence des climats, du Sol, des instrumens en usage des termes techniques des prix tant de la main d'oeuvre que des matières les rendent moins utiles à nos compatriotes; Nous sentons combien de pareils livres bien faits serviroient pour encourager à l'étude & à la pratique de l'économie rurale des Citoyens qui n'ayant point été élevés ou instruits dans cette Science, du moins pas la voie habituelle des opérations de la culture, voudroient s'y voir dans un âge plus avancé; combien ce goût plus généralement répandu contribueroit au bonheur de la Vie privée & au bien de la Société en diminuant avec le besoin des ressources frivoles, le luxe & ce refuge onéreux de l'inactivité; combien les exemples multipliés de Citoyens cultivateurs répandus dans les Campagnes contribueroient à perfectionner les principes & les habitudes Paysannes, et combien, enfin de bons livres élémentaires, à la portée du peuple serviroient à son bonheur, en l'instruisant dans les moyens d'augmenter les produits avec une moindre dépense proportionnelle de frais & de travail. Nous sentons en même tems combien il importe que des livres qui doivent renfermer le précis des principes & des conclusions vérifiées par l'expérience doivent être dignes & parfaits. Le désir de rendre ce service à l'Etat nous engage Messieurs, à vous prier de nous communiquer pendant le courant de cet hiver vos sages conseils sur la forme à donner à un ouvrage complet sur l'économie rurale & sur le plan qui en conviendra d'adopter. Le plan systématique à ses partisans; la forme de Dictionnaire à ses avantages; Notre dessein doit embrasser également toutes les parties qui intéressent l'agriculture: La culture des terres, l'architecture rurale, la conservation & le commerce

74.
des graines, & de toutes les matières premières l'éducation & l'économie des Bestiaux, les conditions des baux et les fermes les plans des diverses méthodes de culture & d'amodiation, le prix des journées, des matériaux, des constructions, pour les Bâtimens des divers divisoirs ou accords à forfait ou autre des instrumens aratoires, charois, harnois, & autres articles quelconques. Après nous être déterminés sur le plan nous dresserons un tableau de questions sur lesquelles toutes les Sociétés correspondantes & tous les cultivateurs seront invités à donner leurs réponses & chaque article élaboré par des Commissaires que nous nommerons à cet effet sera soumis à l'examen & à la correction des Diverses Sociétés avant de passer par l'examen définitif de celle de Berne. Des ouvrages élémentaires pour l'usage du Peuple seroient peut être plutôt l'objet des prix à proposer. Nous vous prions Messieurs de nous faire part de vos réflexions sur l'un & l'autre de ces deux projets importants.

Quissent la prospérité de la Nation & la force de l'Etat la voir d'année en année par les progrès de la culture, de la Population, & de l'Industrie! Agrées Messieurs de la part de la Société de Berne les assurances de la considération & reconnaissance la plus parfaite & permettez moy d'ajouter celles du respect & dévouement avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Messieurs

Votre très humble
& très obéissant Serviteur

B. Scharrer de Bellevue
au nom de la Société de Berne

Berne 5^e Jan. 1787.

Du 4. Mars en Comité.

Lecture de la Réponse faite à la Lettre de M^{rs}. Tschanner à pag. 72. faite par M^r. le D^{rs} de Bourgeois, approuvée, elle sera tenorisée ci-après.

Lecture des actes de la Société depuis le commencement de 1765. recueillis par M^r. le Ch^{rs}. de Braulmes, et remis à M^{rs}. le D^{rs} de Bourgeois pour être envoyés à Berne.

On envoie en même tems les différens témoignages qui nous ont été fournis concernant les cochons.

Il est décidé que la Soc. ne se réunira ^{qu'en} qu'à nouveau ordre.

Teneurs des Réponses envoyées à Monsieur B. Tschanner de Belle vue mentionnées cy dessus le 6. Mars 1767.

Monsieur

La Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous adresser le 8. Janvier dernier n'a pu nous être communiquée que dans notre assemblée du 12. du mois suivant.

Tous y annonçez cet esprit vraiment patriotique dont vous êtes constamment animé, & ce Zèle toujours actif qui vous soutient dans les pénibles travaux qui exigent les recherches de l'illustre Société, dont vous nous exprimez si bien les sentimens favorables & gracieux.

En prenant sur vous tout le Blame dont il parait que l'on avoit chargé les Sociétés Economiques de ce pays, vous nous fournissez, Monsieur l'occasion de vous faire connaître les sensations désagréables que nous avons éprouvées au sujet.

Nous ne pouvons nous dissimuler, Monsieur, qu'il nous parait qu'en tolérant simplement nos assemblées,

On =

on nous range dans la classe de ces abus que l'on suppose parce que l'on ne peut faire mieux, ou de ces petits-maux sur lesquels on ferme les yeux pour en éviter de plus grands; on ne se conteste pas pour l'ordinaire de tolérer les académies, les Sociétés littéraires, & les autres établissemens publics que l'on envisage comme étant utiles, Ils sont de plus encouragés & honorés de l'approbation, & même de la protection souveraine, & il semble que c'est aussy peuvent aspirer des gens qui consacrent leurs vœux, & leurs talens au bien public sans aucune vue d'intérêt particulier.

Du reste Monsieur, permettez nous de le dire, quelques peines que les Sociétés Economiques se donnent pour amener l'agriculture, le commerce, & les arts au plus haut degré de perfection, leurs efforts seront toujours peu efficaces, si elles sont restreintes à des opérations mécaniques & qu'il leur soit défendu de considérer ces objets par leur côté le plus important; Les sources de la prospérité & dans les mains du Prince, & si l'on ne peut mettre sous ses yeux les vertus qui tendent à écarter tout ce qui y met obstacle & à adopter tout ce qui la favorise, l'agriculture, le commerce, & les arts resteront nécessairement dans un état de langueur; Ce n'est pas seulement par les mêmes détails d'opérations rurales, & de directions économiques que l'on peut espérer de parvenir au but louable qui a donné la naissance à ces Sociétés; Non sans doute, & l'on ne peut disconvenir de leur utilité, mais il est eneur plus essentiel de pouvoir remonter aux mêmes sources, de fournir des encouragemens, & d'indiquer les remèdes =

remèdes efficaces adès inconveniens qui ne peuvent être
bien connus que de ceux qui en ressentent les fâcheux effets;
En présentant des moyens pour retenir, ou pour attirer
dans le pays quelques certains de laboureurs, de Domestiques,
ou d'artisans, ou pour favoriser la population; on
avanceroit infiniment plus que pas plusieurs volumes
d'ouvrages économiques, quelques bons qu'ils puissent être;
on ne manque pas de ces ouvrages, on n'est souvent
embarrassé que sur le choix; Le peuple ne les lit pas,
& les personnes aisées en sont suffisamment pourvus;

* D'ailleurs Monsieur, il est presque impossible de bien
traiter ces matières sans toucher aux sujets interdits,
Dès là on se trouve gêné. Or vous le savez, Monsieur,
rien n'est plus contraire aux progrès des arts, & des
Sciences que cette contrainte, cette situation de l'âme,
qui la tient comme en échec, & qui l'empêche de prendre
son essor & de se livrer au feu du génie.

Ces réflexions vous font suffisamment sentir, Monsieur,
que nous ne pourrions désormais vous être que peu d'utilité;
le découragement chez les uns, la crainte chez d'autres
ralentiront nécessairement le zèle de la plus part;
on se bornera vraisemblablement au soin de notre
Bibliothèque, & à pousser autant que possible la plantation
des meuniers que nous avons établi pour en barrer le
Balliage.

* Je joins ici, Monsieur, l'extrait de nos opérations de deux
années avec les attestations qui nous ont été remises de ceux
qui ont nourri ou engraisé des porcs dans ce district;
Je saisirai toujours avec le plus vif empressement toute les
occasions à vous manifester les sentimens de estime, d'attachement
& de considération très distingués avec les quels j'ai l'honneur d'être

Lettre de Monsieur B. B. Charner de belle vue
du 29^e Mars 1767.

Monsieur

La Lettre dont vous m'avez honoré sous le 6^e du jour
me confirme ce que j'avois appris du découragement des
membres de votre Société; Je ne suis point surpris de
l'impression qu'on fait sur eux la désapprobation mal
appliquée de L'Académie du Senat. ce nonobstant il me
paroit toujours mieux de ne pas se piquer trop vite.

Les bonnes choses sont exposées à des traditions partant
un petit sacrifice de l'amour propre rend souvent celle-ci
inutiles dans leurs effets, tandis que la facilité à les ressentir
en mesure le triomphe. Je soupçonne d'ailleurs que le
rafroidissement si ordinaire dans les entreprises de durée
à fait laisser plus facilement l'occasion de se dédire
sans le prétexte de l'injustice. Si la Société d'Yverdon
borne son attention à la Bibliothèque & à la plantation
de meuniers, je ne vois pas à quoy lui servirait la
Correspondance de celle de Berne. Il faudra borner
aussi nos esperances à la bonne volonté des Particuliers
du Pays de Vaud, qui voudront correspondre directement
avec nous.

J'ai proposé à la Société les certificats que vous avez
eu la complaisance de me fournir; ceux qui arrivés un peu
tard, on n'a pas hésité de les accepter & j'ai ordre Monsieur
mon cher Patron devons remettre & joindre la somme
de 56 L pour les primes à distribuer comme suit.
à David Isaac Margot de Niteboeuf.
à J. Jacques Stek meunier à Mathod
à Pro David Jaquillard de Gronai
à Daniel François Margot à Niteboeuf. à chacun.

a chacun deux Ducats pour prime de poche élevés & en grassis chez eux. Nous espérons que vous voudrés bien, Monsieur, leur faire remettre ces petits encouragemens; Et leur faire savoir en même tems que leurs noms seront imprimés dans le recueil, est il en est encor tems, dans l'almanach pour l'année prochaine. —

J'ai l'honn.^r d'être avec la plus parfaite considération & un dévouement sans reserve.

Monsieur

Votre très humble
& très obéissant serviteur

Berne 29^e Mars 1767.

B. Tscharnet —
de Belle Vue —

Reçu de la Lettre envoyée à Monsieur
Tscharnet de Belle Vue le 31^e Mars 1767.

Monsieur

Je vous vous avois exprimés dans ma dernière lettre les véritables motifs qui ont porté le découragement dans le cœur de mes confrères; Si quelque autre principe secret les a dirigés je ne peut en répondre, parce que je ne puis pas lire dans le fond de l'âme. Quoi qu'il en soit il faut espérer qu'il viendra un tems plus heureux ou notre Société qui continue à faire corps pourra donner essort librement à ses bonnes intentions, & se rendre utile à la Patrie. —

En attendant vous nous trouverez toujours, Monsieur, très disposés à correspondre dans tous les cas ou l'illustre Société de Berne jugera que nous pourrions lui être de quelque secours.

Je =

Je remettrai sans renvoy les 56^s que l'illustre Société a bien voulu accorder aux Le partikuliers dont je vous ai envoyés les certificats; Si ces faveurs ne font pas impression sur le paysan, il faudra conclure qu'il y a quelque obstacle Physique qui s'oppose à l'établissement que L'illustre a eue à cet égard.

La découverte toute récente dans le district de cette Ville d'une carrière de pierre molasse d'un gré très fin, de belle couleur, & qui par sa consistance & la dureté paroit pouvoir concourir avec les meilleures du canton, nous remplit d'espérance. Elle viendroit d'autant plus à propos que les Neuchâtelois, de qui nous tirons nos pierres de taille, commencent à nous rançonner. Il sera question de voir si elle pourra se soutenir contre les impressions de l'air, de l'humidité, & de la gelée, —

L'expérience que quelques particuliers envoient faire nous apprendra à quoy l'on pourra s'extenir, ce seroit un vrai trésor pour cette contrée, notre Société avoit pris cet article en considération, & c'est en partie sur les encouragemens qu'on auroit pu attendre & qui est allé travaillé, & que le succès là en a engagé à entrer à ce sujet en traité avec notre conseil pour ouvrir cette carrière sur le pied de carrière réglée.

Je vous parlois dans ma dernière de l'avantage qui reviendroit au pays si l'on pouvoit y attirer des laboureurs, artisans, ou domestiques étrangers. Je crois Monsieur qu'il ne seroit pas difficile d'y parvenir, & d'avoir découvert une source d'où l'on pourroit en tirer en assez grande quantité; C'est du Pays de Westphalie qui y est dans la plus grande misère. Notre conseil a receu

ou se trouvent établis plusieurs colonies d'Allemands

en —

en dernier lieu une representation des plus touchantes de la Colonie de Nourumberg, tendant à obtenir quelque charité. Il en avoit déjà reçu précédemment des pareilles d'autres Colonies. Ces gens se dépeignent comme habitant un Pays ingrat & Sterile ou les cerfs, & autres animaux sauvages désolent impunément leurs chétives maisons, & ou il sont envor acablés de taille; La conformité du Langage de la Religion des productions mêmes de ce pays avec celui dont il sont originaires; Les avantages qu'on pourroit leur faire, tout devoit engager ce peuple pauvre, laborieux, simple, & frugal à venir chercher avec empressement dans ce pays un asile contre la misère qui sous la quelle ils gémissoient dans celui qu'ils habitent; En leur envoyant la charité que notre Conseil leur à destinée, j'ai été tenté de leur faire quelque ouverture au sujet, j'avois même dressé mes Lettres en conséquence; mais réflexion faite, j'ai crû que ce n'étoit point de ma compétence, & je me proposois déjà d'avoir l'honneur de vous écrire à ce sujet avant que d'avoir reçu celle dont vous m'avez honoré. —

Du 4. Fev. 1768.

M. Renouard ^{2. Ordonnés élu} ^{Membre ordinaire} ^{plus dans cette ville,} ^{la Société s'est agrégé d'une ^{voix} unanime, comme Membre ordinaire, Monsieur Renouard de Dusfresne.}

Certificat ^{de} ^{cochers} M. le Châtelain de Doublon a produit un Certificat ^{rapportant} portant que Dame Louis Jacquillard demurant à la Chavanne, rüe Bonee; a élue un certain nombre de cochours; ce Certificat sera envoyé à Dame pour la concurrence.

présent de M. Henry ^{Doxat} M. l'ancien Justicier Henri Doxat a fait présent d'une médaille de metal doré, et d'une piece d'argent pour la Bibliothèque.

Présent de M. abeau ^{Sagnebin} Monsieur Abram Gagnebin a fait présent à la Bibliothèque de plusieurs pétrifications; Monsieur le Docteur Courgeois, est chargé de leur remercier, et de lui offrir un ^{de membre} place honoraire dans notre Société.

lecture, approbation ^{de} ^{comptes} Monsieur le Secrétaire Bailly Haldimand a fait lecture de ses comptes; on les a corroborés avec remerciement; il redoit pour solde L. 50. 4. 4. outre 400. fr. de capital.

Du 4. Sept. 1769.

M. Gm. Courgeois ^{Biblioth.} La Société assemblée au Château, sous la Présidence du Seigneur Bailly, a établi Bibliothécaire, Monsieur le Justicier Gamahel Courgeois, à la place de M. Courgeois de Longville, qui a resigné. Leddit Monsieur Courgeois a été, en même tems, agréé comme Membre honoraire de cette Société.

Statut de Morges. On se procurera les Statuts de la Bibliothèque de Morges, pour en prendre ceux qui pourroient convenir à la nôtre.

Comptes examinés On a examiné les Comptes de M. le Secrétaire Haldimand, approuvés et corroborés, sauf à faire rentrer les souscriptions de l'année passée, Il redoit pour solde L. 266. 15. 4. qu'il portera à compte nouveau.

Du 30. Juillet, 1770.

Projet de lotterie. Monsieur le Secrétaire Haldimand a produit un Plan de lotterie en faveur de notre Bibliothèque; il a été approuvé, et il sera présenté à L. L. vers la mi-août, accompagné d'une Requête adressée au Châtelain de Doublon, qui est chargé.

Mons. Marquard. Mons. le Secrétaire Haldimand a fait rapport que Mons. Marquard a fait présent de 4. Louis d'or neufs à la Bibliothèque, à l'occasion de sa réception de Bourgeois; il en sera remercié de la part de la Société.

M. Thormann d'Oron M. le Président a fait rapport que M. Thormann ci-devant Secrétaire de l'Ill. Soc. econ. de Berne, a fait présent d'un Recueil de livres pour notre Bibliothèque, dont M. le Président l'a remercié.

Hanetons. Ce qui a fait le principal objet de cette assemblée, est une lettre adressée à notre Société par l'Ill. Soc. de Berne, qui nous invite à délibérer sur les moyens de détruire les hanetons; dont le contenu en sera tenu ci-après.

Arrêté qu'on ~~présente~~ ^{qu'on attendant} les membres de cette Société, qu'on se rassemblera à ce sujet le 20. d'août prochain, ~~et que~~ les membres de cette Société feront leurs réflexions ~~sur cet objet~~ ^{sur cet objet} et recueilleront les lumières des cultivateurs sur cet objet, pour ensuite les communiquer à cette Société, qui les fera entrer dans le mémoire à fournir à l'Ill. Soc. econ. de Berne.

Teneur de la dite lettre.

À Mons. Bourgeois de Longuille, Secrétaire de la L. Société économique d'Yverdon.

Monsieur,

Les E.C. du Sénat occupées d'un projet de règlement pour prévenir les dégâts imminents des Hanetons,

ont daigné communiquer à la Société économique de Berne, leurs intentions à ce sujet, la requérant de coopérer avec la Commission sénatoriale nommée ad hoc, en tout ce qu'elle croiroit être relatif à un objet de cette importance. Empressée de répondre aux gracieuses Bénévolences du Gouvernement, la Société assemblée extraordinairement, pour délibérer sur les moyens d'y satisfaire, a décidé d'inviter par une lettre circulaire, adressée à tous Messieurs les Secréaires des louables Sociétés correspondantes, chacune de ces Compagnies respectives à s'assembler le plus promptement, pour prendre en considération et consulter, chacune dans son District, les Cultivateurs les plus experts, sur les moyens les plus propres à prévenir, extirper peu à peu, ou du moins diminuer, autant que possible, les fâcheux effets d'un fléau trop longtems l'aise sans remède, et d'adresser leurs réponses respectives à la Société de Berne, qui se flatte que les L. Sociétés correspondantes s'empreseront de même que celle de la Capitale, de ne négliger aucune occasion de zèle et d'utilité pour le bien de la Patrie et de déférence pour un Gouvernement bienfaisant et Protecteur, qui ne sera point insensible à cette preuve de dévouement, qui a de tout tems avantageusement distingué les différentes Sociétés correspondantes avec la nôtre, et dont nous tâcherons par notre exemple d'animer le zèle, en réitérant que nulle considération ne nous parait autoriser des Citoyens patriotiques à se refuser aux besoins de la Patrie, et que la Cause publique ne doit point pâtir d'aucun ressentiment particulier. Dans cette attente nous espérons, Monsieur, de vos soins particuliers particuliers et des efforts communs de votre Compagnie, la continuation de vos lumières et de vos travaux, mais surtout d'être

secondes dans l'objet de notre demande présente. Sur ce
 nous vous prions, Monsieur, d'être assuré des sentiments
 de la parfaite estime, et de la considération distinguée
 avec laquelle nous vous serons constamment attachés,

Pour et au nom de la Société,

Berne, le 25. juillet, (signé) F. L. Tribolet, D. en médecine
 1770. et Secrétaire perpétuel de la S. O.

Reponse.

Reponse de
 Bourg de Long.

La présente est pour accuser la réception de celle
 que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et pour vous
 informer, Monsieur, que nous allons incessamment nous
 assembler pour délibérer sur l'objet intéressant qui occupe V. M.
 Notre très gracieux Souverain, dont la volonté est notre règle,
 comme la Félicité de leur Peuple est la leur. Nous
 nous portons à cette coopération avec un cœur d'autant plus
 affectueux, que nous sommes pénétrés de la tendre sollicitude
 avec laquelle Elles s'occupent constamment de notre bonheur.
 Cette disposition de notre cœur, en même temps qu'elle nous
 rend incapables d'aucun ressentiment relatif à ce que vous
 pensez, Monsieur, ne nous permet cependant pas d'être
 insensibles à ce qui peut marquer le moindre doute sur le
 dévouement inviolable dont nous faisons profession envers

Les dignes Pères de notre Patrie; sensibilité dont
 l'interprétation ne peut que nous être honorable.

Nous sentons aussi qu'il y auroit peu d'élevation
 à sacrifier le Bien de cette Patrie à aucune considération
 particulière; notre façon de penser nous est un sûr garant,
 que nous donnerons toujours la préférence aux sentiments qui
 caractérisent le bon Citoyen, le bon Patriote, et le bon Sujet.

Nous nous proposons de délibérer encore sur
 les moyens de détruire les Taupes-grillons, appelés
 vulgairement jardiniers; cet insecte, que l'on commisoit
 à peine autrefois dans nos Districts, s'est multiplié
 d'une manière prodigieuse, et fait des ravages considérables.

J'ai l'honneur d'être avec une considération
 distinguée et respectueuse,

Monsieur,

V. T. h. et T. O. S.

Yverdon, ce 25. de juillet,

Bourgeois de Longvillle.

1770.

Le 20. d'août.

Mémoire sur les
 hanitons.

Monsieur le Châtelain de Baulmes a fait lecture d'un
 Mémoire sur les hanitons, qui a été communiqué à l'Assemblée de
 Berne; mais les membres de cette Assemblée n'ont pu donner leurs réflexions
 sur ce mémoire pour le 7. de sept. prochain, lesquelles y seront
 jointes pour cet envoi.

Du 7. Sept.

Memoirs d'Haneton
présentés.
Outre le memoire de Monsieur Billichody, Chatelain de Daulmes, Monsieur le Darnet Bourgeois, et Monsieur le Secret. Baillival Haldimand en ont fourni un, chacun, dont on a fait lecture; arrêté qu'on les envoyoit à Berné, à l'Égl. Soc. économique, pour en faire l'usage qu'elle trouvera à propos.

Mr. Felice.
Monsieur le Professeur Felice faisant difficulté de donner à la Bibliothèque un exemplaire des livres qu'il imprime; on le pria de venir dans une Comité, qui se fera à ce sujet, pour s'expliquer avec lui.

Du 20. Janv. 1771.

Comité, Assistans
Mr. le Darnet Bourgeois, Mr. le Chat. de Daulmes
Mr. le Secret. Haldimand, Mr. le Cap. de Traitonnes
Mr. le Secret. Verdelhan, Mr. le Doct. Bourgeois
Mr. Bourgeois de Longeville

Livres imprimés par Mr. Defelice
En consequence de ce que dessus, touchant Monsieur le Professeur Felice, on l'a prie de se rencontrer dans ce Comité; et après plusieurs explications Monsieur le Professeur a consenti de donner les livres qu'il a imprimés, et qu'il imprimera, à la Bibliothèque, ^{à condition} en exemptant que Messieurs du Conseil exemptent ses ouvriers de l'habitation; ce dont la Société s'est fait fort d'obtenir en sa faveur, toutefois moyennant une petite marque qu'on leur imposera. Monsieur le Darnet Bourgeois a été prie de faire la requisiion surdite en Conseil, pour que cet arrangement aye son effet à perpétuité, quel que nombre d'imprimeurs habitans qu'il ait en aux Gages de dit Mr. le Professeur.

Du 25. de fev. 1773. Tridens Mr. Vassé

Comité
Assemblée en Comité Mr. le Darnet Bourgeois, Mr. Vassé
Baillival Billichody, vice-Président, Mr. le Secret. Baillival Haldimand, Mr. Verdelhan, Mr. le Docteur Bourgeois, Mr. Bourgeois de Longeville

Delibérations du Comité
concernant le Livre imprimé des M. de Felice
Monsieur le Darnet Bourgeois fait rapport, que Messieurs du Conseil, par leur Deliberation du 10. ont adhéré à la requisiion qui leur a été faite de la part de la Société aux fins d'affranchir d'habitation les Ouvriers imprimeurs de Mr. le Professeur de Felice pour la condition qu'il remettra à la Bibliothèque un exemplaire de tous les livres qu'il a imprimé et qu'il imprimera, à quoi Mr. le Bibliothecaire tiendra la main.

Lecture de Comptes.

Mr. le Secret. Haldimand a produit le Sixieme Compte qu'il rend de la regie des fonds de cette Société, suivant le quel il paroît, qu'il a reçu la somme de 584. francs 15. s. 42. et qu'il a livré, celle de 324. s. 15. s. en sorte qu'il redoit celle de £ deux cents soixante francs et quatre deniers; lesquels comptes, après verification faite sur les quittances produites, ont été reçus et approuvés avec remerciemens, ayant remis les quittances, au nombre de 23. pieces, relevant in l'approbation de la Société en corps à sa premiere assemblée.

Mr. le Comptable
Bertrand etabli
Cassier

Comptable de S. M. de
Polonoise

Location de la
Bibliothèque.

Et comme le dit Mr. Haldimand a requis d'être déchargé de ses fonctions de Comptable, en regard aux occupations, dont il est chargé, ce qu'on lui a accordé, quinze jours, ayant agréé les offres de Mr. le Comptable Bertrand # a fait de s'en charger, sur l'approbation de la Société, lui Mr. le dit Mr. Haldimand devant conséquemment remettre au dit Mr. Bertrand le fond dit solde de son compte.

On a chargé Mr. Haldimand d'aviser l'Hoirie de feu Mr. le Curial de Traitonnes, que la location de sa chambre ^{faite} avec l'année courante.

Enfin on est convenu de convoquer une Assemblée générale de la Société pour la semaine prochaine, si possible, dans laquelle on fera les Propositions suivantes

1. Comme depuis l'arrêt de M. L. du 20. Sept 1766. tenuisé ci-devant à pag. 71. de paroitre qu'on a entrant les délibérations de la Société de Commerce la Société économique a usé ses fonctions par les raisons indiqués dans la lettre adressée le 6. Mars 1767. pag. 75. à M. Tscham de Berne, Secret. de l'Jll. Soc. econ. de Berne; savoir si par il ne convient de changer le titre de cette Société et d'en restreindre les fonctions aux soins de la Bibliothèque et des à la vente des Manusc. Au moyen dequoi, on ferait entendre à sa T. N. et M. C. Bailliade qu'il ne fera pas nécessaire de l'importuner désormais au sujet de la dite Société.
2. Faire lecture et raport de Mr. Haldimand et de ses offres
ou dit Mr. le Conseiller Bertrand.
3. Faire convenir le Sr. Pétitmaître pour régler le compte de ses centus, et lui annoncer qu'on n'aura plus besoin de ses services.
4. Charger quelq' un du soin et de la vente des Manusc.
5. Proposer le nombre actuel des Membres de la Société, et savoir si on veut l'augmenter ou non.
6. Aviser au moyen d'augmenter les fonds de la Société.

Assemblée

Du 21. May 1773.

- Assistants.
- Mr. le Banneret Bourgeois. Directeur
 - Mr. l'Av. Balival Sillichody. Vice Directeur.
 - Mr. le Cons. Bertrand Sec.
 - Mr. le Sec. B. Haldimand.
 - Mr. le Doct. Verdelhan.
 - Mr. le Doct. Burnand.
 - Mr. Doyat de Desmorêt
 - Mr. Bourgeois Docteur en Médecine.
 - Mr. Samuel Jeanneret de Grandson.
 - Mr. G. Bourgeois de la Forêt.
 - Mr. Bourgeois de Longuille Sec. de la Société.

Rapport de MM: Bourgeois, Sillichody & Bertrand.

1. Dans cette assemblée convoquée ensuite de l'arrêté du Comité du 3. février 1773. Messieurs le Banneret Bourgeois, l'Assesseur Sillichody, et le Conseiller Bertrand ont raporté qu'ayant été avertis du Magnifique Seigneur Bailly pour lui communiquer le dessein formé d'abandonner les matières d'économie, la Société étoit résolue de s'occuper uniquement du soin et de l'accroissement de la Bibliothèque publique de la Ville.

Surquoi le Seigneur Bailly a conclu qu'il étoit absolument dispensé de se trouver aux assemblées, et qu'il seroit désormais superflus de l'avertir de ces assemblées.

que l'on pouvoit tenir pour le gouvernement de cette Bibliothèque.

En conséquence la Société, après une délibération, a décidé de changer sa dénomination, et de prendre le nom de Société littéraire, nom plus assorti à ses vues actuelles.

M. Bertrand établi Bourrier.

2. M. Haldimand ayant demandé la démission des fonctions de Bourrier, on lui a accordé avec les justes remerciemens qui lui sont dus, M. le conseiller Bertrand a bien voulu accepter cette fonction.

3. M. le Banneret Bourgeois s'est chargé de régler compte avec M. ~~le conseiller~~ Petitmaitre.

Etablissement des 24 Membres.

4. On a décidé que le nombre des Membres de la Société seroit fixé à 24, qui doivent avoir l'âge de 25 ans révolus et résider en Ville.

Il suit pour le Comité. On en choisira huit Membres de bonne volonté, pour composer la Commission, ou le Comité de la Bibliothèque, sous l'autorité et les règles générales, qui seront prescrites par la Société générale. Dans ce Comité seront déjà les 2. Bib: le Bourrier, le Direct: et le Secret

choix de 12 Membres nouveaux. Pour compléter le nombre de vingt quatre, on a fait choix de douze nouveaux Membres, lesquels seront rangés suivant

leur âge, savoir

- M. le Colonel Roquin
- M. J. R. Maruard
- M. le Ministre Petitmaitre
- M. le Professeur de Felice
- M. le fons. Christin.
- M. J. Courtales
- M. Doyat de Champvent
- M. Rusillon conseiller
- M. Bourgeois (nat. des flees)
- M. Char. Bertrand fils fons.
- M. le fop. A. Roquin fons.
- M. le Justicier Jayet.

{ Il s'agit de savoir si on change de ses occupations }

Tous ces Membres sont reçus selon les conditions des anciens Membres, telles qu'elles sont énoncées dans le projet imprimé en 1763, auquel nous renvoyons.

Les 12 Membres anciens

Voici les Membres actuels, demeurants en Ville, anciens fondateurs de la Société.

- M. le Banneret Bourgeois Directeur
- M. Billichody assesseur Ballival, vice Directeur
- M. Haldimand Secrétaire Ballival.
- M. Verdelhan, Docteur en Droit.
- M. le conseiller Burnand, Docteur en Droit.
- M. de Traitorens, (Capitaine)
- M. Bourgeois, Docteur en Médecine
- M. Doyat de Desmoiet.
- M. Bourgeois de Longeville Secrétaire.
- M. Bertrand conseiller Intime de la Cour de Cologne
- M. de Russière, Receveur Général des Sels.
- M. Bourgeois de la Forest Lieutenant de Montagny

Les 8 Membres du Comité. Pour former le Comité on a choisi les huit personnes suivantes.

M. M.

M. l'Ass: B. Pillechody. M. Doyat de Demoret.
M. le fons: Bertrand Père. M. Charles Bertrand fils
M. le Docteur Verdilhan. M. Bourgeois hat. des lées
M. le Ministre Petitmaitre. M. Bourgeois de la forest.

M. Bourgeois de Longeville continuera les
fonctions de Secrétaire de la Société générale et
sera chargé des mêmes fonctions dans le Comité.

M. le Banneret Bourgeois Président, aussi
souvent qu'il le pourra, est prié de se réunir
aussi au Comité, pour y présider.

5. La Bibliothèque sera ouverte tous les
Mardis, sans exceptions, excepté les jours de
foire, depuis une heure après midi à trois.

Ouverture de la
Bibliot: tous les
mardij.

Les deux Bibliotécaires. On a fait choix de deux Bibliothécaires
qui y seront à tour, chaque Mardi, savoir.

M. le Ductiier, Bourgeois de la forest.

M. Charles Bertrand fils Conseiller.

Bibliothécaire
honoraire.

Pour le soulagement de Messieurs les
Bibliothécaires on a accepté les offres de
M. le Professeur Lox, qui sera Bibliothécaire
honoraire, et qui sans être tenu à aucune
contribution, aura l'usage des Livres, et
assistera à sa volonté, dans les assemblées
du Comité, comme Membre honoraire.

Cautions acceptées.

6. Le Boursier M. le conseiller
Bertrand Père a présenté comme sa
caution M. le Docteur Verdilhan.

M. le Bibliothécaire Bourgeois de la Forest
a donné M. le Docteur Bourgeois son oncle.

M. le Banneret Bourgeois a offert son
cautionnement pour M. Bertrand fils, comme
Bibliothécaire.

Les cautions ont été acceptées.

Révision de la Bibliot: 7. Le Comité sera tenu chaque mois d'Avril
ou moij d'Avril. Le Comité sera tenu chaque mois d'Avril
de revoir exactement toute la Bibliothèque,
avec le catalogue à la main, pour savoir
s'il ne s'est point perdu de Livres, s'il y en a
de gâtés, et c'est aux Bibliothécaires à en répondre.

Assemblée de la
Société générale.

1^{er} Second

8. Le premier Jeudi de chaque mois de May,
et le ~~premier~~ Jeudi de Décembre chaque année,
il y aura une assemblée générale de la Société
littéraire. Dans l'assemblée de Décembre

Le président et les
deux Bibliot: signeront
ces comptes, avec le
secrétaire.

1. on y passera et signera les Comptes de M. le
Boursier qui auront été examinés par le Comité.
2. on y lira le catalogue des Livres achetés ou
reçus durant l'année courante, et celui des
Livres à acheter dans l'année suivante. 3. On y
proposera tous les réglemens jugés nécessaires.

Dans l'une et l'autre de ces assemblées seulement,
1. on procédera au remplacement des places vacantes,
soit dans la Société générale, soit dans le Comité. 2.
On y avisera aux moyens de se procurer les
fonds nécessaires pour l'accroissement de la
Bibliothèque. 3. On examinera aussi les
Livres de régie, comme Livres des Souscriptions